



Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Société d'astronomie de Montréal

Date: **Mardi 7 mars 2017** à 19h30.

Lieu: Maison du citoyen de Saint-Michel, 7501, rue François Perrault, Montréal, H2A 1M1.

Présents: Patrice Scattolin, Maurice Provencher, Julien Dompierre, Huberte Palardy, Pauline Noël-de-Tilly, Florence Duperron, Roland David, Guy Langevin, Serge McNicoll, Roger Gagnon, Yves Martin, René Saint-Germain et Jean-Pierre Lessard.

Compte-rendu

1) Ouverture de l'assemblée générale et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé (un minimum de 10% des membres, soit 7 membres), l'assemblée générale annuelle est ouverte et débute à 19h45. Nous sommes 13 membres de présents.

2) Adoption de l'ordre du jour

Des membres proposent d'ajouter les sujets suivants au point varia :

- Membership (adhésions)
- Proposition pour la convocation à l'Assemblée générale
- Fréquences des rencontres à la maison du citoyen de Saint-Michel.
- Calendrier

Patrice Scattolin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et René Saint-Germain le seconde. Adopté à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016, tenue le 1 mars 2016 à la maison du citoyen de 2016

Yves Martin, secrétaire, mentionne qu'il a reçu depuis l'envoi postal de la convocation, des commentaires mineurs (qui ne changent pas le sens du procès-verbal) de Julien Dompierre.

Maurice Provencher propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 et Jean-Pierre Lessard le seconde. Adopté à l'unanimité.

4) Rapport du Président

Le président, Patrice Scattolin, remercie monsieur René Saint-Germain et les membres du conseil d'administration pour leur contribution au fonctionnement de la SAM pour l'année qui vient de se terminer. Monsieur Scattolin a, pour des raisons professionnels, disposé de moins de temps depuis l'automne 2016 pour appuyer le fonctionnement du club et apprécie que le vide ait été comblé par les autres membres du conseil d'administration.

Une présentation Power-Point, préparé par le secrétaire monsieur Yves Martin, a résumé les principales activités de la SAM pour l'année qui vient de se terminer. Entre-autres :

Le conseil s'est réuni trois fois depuis l'assemblée générale, soit les 2 mai 2016, 14 novembre 2016 et 23 janvier 2017;

Pour la promotion du club, un dépliant a vu le jour. Il met en valeur les privilèges des membres et sera distribué à l'île de la Visitation, à la Maison de l'astronomie, à la maison du citoyen de Saint-Michel et lors d'activités diverses.

Une série de conférences (ciel du mois, conférence des membres et conférenciers externes) a été offertes à la maison du citoyen. Le calendrier était complet. Malheureusement, l'assistance n'a pas toujours été à la hauteur de ce qui est souhaité.

Des soirées publiques se sont tenues d'avril à novembre 2017 au parc de l'Île-de-la-Visitation. Les conférences de vulgarisation, lorsque la météo le permet, sont suivies d'observations aux télescopes et aux jumelles. La participation est bonne, se situant entre 5 et 35 personnes par soirée. D'autres activités ont également été tenues dans les parcs nature comme celui du-Bois-du-Saraguay et de la Pointe-aux-Prairies.

Lucian Gurban a produit une liste des phénomènes astronomiques en 2017.

Le transit de mercure a été observé par deux équipes, une sur la colline du Parc des Hirondelles et l'autre à l'observatoire du centre de la SRAC de Toronto (à deux heures de route au nord de Toronto). C'est la deuxième équipe qui a bénéficiée de la meilleure météo.

Une fin de semaine d'observation a également été organisée pour les membres dans un chalet des Laurentides en février 2016. Quatre personnes y ont participé.

Terrain de Saint-Valérien.

Une corvée d'une journée a été organisée l'automne dernier pour dégager l'horizon. Cinq membres y ont participé. Des arbres ont été coupés.

Par contre, il a été constaté qu'il n'y a plus d'électricité sur le site. Une branche est tombée entre la cabane et le poteau d'Hydro-Québec. Afin de faire le premier pas pour aider à résoudre le problème, la végétation autour du fil amenant le courant du poteau au panneau de la cabane a été nettoyé.

La SAM est l'un des seuls clubs au Québec qui possède un terrain d'observation. Il a été

mentionné qu'il serait avantageux de mettre un peu plus le terrain en valeur, en particulier pour intéresser des membres plus expérimentés. Une des options envisagées consiste à entamer des discussions avec le club de Saint-Hyacinthe pour voir leur intérêt à partager le terrain avec nous, moyennant une contribution.

Note : Le club de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (près de Montmagny) serait le seul autre club au Québec à être propriétaire d'un terrain d'observation. Note : La SAPM n'est pas propriétaire du terrain qu'il utilise pour observer.

Action : Le président communiquera avec Hydro-Québec pour faire réactiver le courant (présentement la SAM paie les frais fixes d'électricité sans pouvoir en profiter).

Action : Le président communiquera avec le club de Saint-Hyacinthe pour établir leur intérêt à partager l'utilisation du terrain.

Revue Astro-Notes. Aucun numéro n'est paru depuis celui du printemps 2016.

5) Rapport du Trésorier

Le trésorier, Guy Langevin, présente les Revenus et dépenses ainsi que le Bilan de la société pour 2016. Le rapport financier 2016 est accompagné de notes explicatives. Cinq pages de documentation financière sont remises aux membres présents.

Les états financiers 2016 de la SAM ont été vérifiés par deux membres indépendants du conseils d'administration, messieurs Maurice Provencher et Hugues Lacombe, qui les ont jugés conformes. Les documents signés par les vérificateurs se retrouvent en annexe.

Faits saillants en comparaison avec 2015:

- Les revenus de membership ont diminué en 2016, passant de 2506\$ à 1787\$;
- Les dépenses sans le terrain ont augmenté en 2016, passant de 555,62\$ à 617,39\$;
- Les assurances ont augmenté en 2016, passant de 572,70\$ à 713,00\$
- En tout et pour tout, la SAM a généré en 2016, un excédent de ses revenus sur ses dépenses de 121,96\$;

Amortissement. Il n'a pas été jugé pertinent de mettre de l'amortissement pour le terrain. A partir de 2017, afin de refléter la juste valeur marchande, la valeur du terrain au bilan sera celle indiquée sur le compte de taxes.

Terrain. Les postes associés au terrain de Saint-Valérien ont été regroupés dans une section intitulée DÉPENSES – TERRAIN.

Centre francophone de Montréal de la SRAC. Pour faire suite à l'entente entre la SAM et la SRAC, visant à respecter les normes de la SRAC, un rapport financier séparé est produit pour la SRAC. Le rapport est sans effet sur les résultats financiers de la SAM. La mécanique

comptable est maintenant établie et surtout, il n'est plus nécessaire d'envoyer de l'argent à la SRAC. Le rapport est compris dans les documents financiers remis aux membres.

Dons. Depuis 2015, les membres à vie n'ont pas été sollicités.

Don spécial. Monsieur René Saint-Germain fait don depuis déjà plusieurs années des frais de poste associés à l'envoi des cartes de membres et des rappels pour le renouvellement du membership. Le montant représente plus de 100\$ par année. Dorénavant, ses dons seront formellement comptabilisés.

Action : Le trésorier vérifiera le relevé de compte des assurances pour identifier la raison de l'augmentation des primes de 2015 à 2016.

Note 1 : Le trésorier dispose maintenant des relevés mensuels de la caisse. Il les consulte électroniquement sur le service Accès-D. La société s'est inscrite en 2016, comme prévu, aux services Accès-D afin de faciliter le travail de comptabilité à distance et le suivi de la comptabilité.

Note 2 : La société a de la difficulté à obtenir un compte chèque de la caisse. Par deux fois le trésorier en a fait la demande. Le problème, somme toute banal, devrait se régler assez rapidement avec un n^{ième} suivi du trésorier auprès de la caisse.

6) Rapport du représentant du Centre francophone de Montréal de la Société royale d'astronomie du Canada (SRAC)

La SRAC, comme annoncé en 2016, est maintenant propriétaire du magazine Sky News. Depuis peu, un encart de quatre pages, dédié seulement aux membres, a été ajouté. La SRAC est gérée par les neuf membres de son conseil d'administration et comprend maintenant autour de 4500 membres.

La SRAC offre, en anglais, une gamme complète de services due à une intégration verticale de ses activités.

7) Varia

- Calendrier
- Électricité au terrain de Saint-Valérien

Membership (adhésions). Les adhésions ont baissé en 2016 (de plusieurs personnes). Nous sommes actuellement autour de 65 membres, dont 17 membres à vie. Monsieur René Saint-Germain, qui tient le décompte des membres, mentionne qu'il est difficile d'établir un membership précis, car il fluctue de mois en mois. Monsieur Saint-Germain, en plus de remplir et poster les cartes de membre, relance systématiquement par l'envoi de deux lettres et de courriels, les membres ne renouvelant pas. Un membre mentionne que le membership d'un club d'astronomie est souvent composé de deux types d'astronomes amateurs, d'abord ceux qui sont fidèles et inconditionnelles mais aussi de ceux qui ne font que passé et qui,

généralement, ne restent que de un à trois ans.

Proposition pour la convocation à l'Assemblée générale annuelle.

Afin de réduire les coûts associés à l'envoi postal et les heures de travail de secrétariat, il est proposé d'envoyer aux membres qui en auront explicitement fait le consentement, la convocation à l'assemblée générale ainsi que le compte rendu de l'assemblée de l'année précédente, par courriel et non par la poste.

Le consentement du membre pour l'envoi par courriel sera demandé par courriel au moins une semaine avant la date réglementaire de l'envoi.

Tous les membres n'ayant pas explicitement consenti à recevoir la convocation et le compte rendu par courriel recevront lesdits documents par la poste.

Proposé par Yves Martin et secondé par René Saint-Germain.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Fréquences des rencontres à la maison du citoyen de Saint-Michel

La fréquence des rencontres est discutée. Compte tenu qu'il est plus difficile maintenant qu'il y a plusieurs années, d'attirer des conférenciers et de maintenir une bonne assistance, l'idée qu'il serait plus facile de se réunir deux fois par mois plutôt qu'à toute les semaines est plutôt bien reçu par les membres présents.

Des membres mentionnent que plusieurs clubs (ex. : SAPM, Saint-Hyacinthe) fonctionnent déjà selon cette formule et que les clubs qui se réunissent hebdomadairement éprouvent les mêmes difficultés que nous.

La nouvelle formule permettait d'augmenter la qualité des conférences présentées et, probablement de regrouper la participation des membres. La fréquence serait régulière et se ferait les deuxième et quatrième mardi de chaque mois. Il est possible également que le ciel du mois couvre les deux prochains mois.

La nouvelle formule pourrait entrer en vigueur à l'automne 2017.

Sécurité au terrain de Saint-Valérien. Depuis le déploiement d'un câble à l'entrée du terrain, il y a quelques années, le président constate qu'il y a beaucoup moins d'intrus. Le dernier incident mentionné par le président consiste en une voiture volée abandonnée dans l'entrée. Il est à noter que plusieurs résidents de Saint-Valérien ainsi que la police locale connaissent la présence du terrain de la SAM.

Calendrier.

Le calendrier astronomique du Mont-Mégantic n'est plus envoyé à tous les membres de la SAM.

Action : Le prochain exécutif relancera la FAAQ à ce sujet.

8) Élections

Deux postes de conseiller et le poste de président sont à combler pour la prochaine année.

a. Nomination du président et du secrétaire d'élection

Patrice Scattolin propose Maurice Provencher comme président d'élection et Pauline Noël-de-Tilly au poste de secrétaire d'élection. Ils acceptent tous les deux.

b. Élection aux deux postes de conseiller qui sont vacants

Yves Martin est proposé par Jean-Pierre Lessard. Monsieur Martin accepte de se porter candidat au conseil d'administration.

Guy Langevin est proposé par Julien Dompierre. Monsieur Langevin accepte également.

Aucune autre personne n'est mise en candidature. Les propositions sont clauses. Les deux candidats acceptent de se porter conseiller. Ils sont élus par acclamation.

Note : la durée du mandat de conseiller est de deux ans et les membres du conseil d'administration sont renouvelés en alternance.

c. Élection au poste de président

Yves Martin propose Patrice Scattolin. Monsieur Scattolin accepte. Il est élu par acclamation.

d. Élection du représentant du Centre francophone de Montréal de la Société royale d'astronomie du Canada.

La suite des élections s'adresse aux membres de l'assemblée qui sont aussi membres du Centre francophone de Montréal de la Société royale d'astronomie du Canada. Le représentant sortant est Patrice Scattolin. Guy Langevin propose de reconduire Patrice Scattolin en tant que représentant du centre francophone de Montréal. Il n'y a pas d'autres propositions. Patrice Scattolin accepte. Il est donc élu par acclamation. La durée du poste est de un an.

9) Nomination des vérificateurs des comptes pour 2017

Nomination des vérificateurs des comptes. Monsieur Guy Langevin propose Hugues Lacombe et Patrice Scattolin propose Maurice Provencher. Ils acceptent tous les deux (Hugues Lacombe l'a fait à travers un courriel).

10) Clôture

Jean-Pierre Lessard propose la levée de l'assemblée à 21h40. Yves Martin seconde. Il n'y a pas d'opposition.



Yves Martin, secrétaire